



Comité des fêtes de Sailhan
"Es de Sailho"

Mairie

65170 Sailhan

Ass. N° : W652000336 esdesailho@gmail.com

Contact : Marcel : 06 44 11 48 12

Sailhan, le 23 mars 2021

Objet : CR Réunion

Réf : convocation par messagerie

**Réunion du bureau de l'association
Samedi 20 mars 2021 Salle de la Mairie**

Le bureau convoqué s'est réuni le 20 mars à 10h à la mairie.

Présents : Marcel S. A., Jeannot M., Rosa S. A., Marie-Christine I., Roselyne G, Pierrot S. A.
Norbert J. (représentant la municipalité).

Ordre du jour de la réunion :

Bilan moral et financier de l'année 2020. Médiathèque de Sailhan. Activités futures (tour de France, fête locale, ...). Préparation de l'Assemblée Générale Modification des statuts. Prévisions financières. Questions diverses.

Bilan moral et financier de l'année 2020.

Marcel présente le bilan moral de l'année écoulée. Le texte est validé et sera soumis au vote lors de l'assemblée générale.
Idem pour le bilan financier 2020.

Médiathèque de Sailhan

Suite à la dissolution de l'association Au fournil Médiathèque de Sailhan il est proposé de reprendre par Es de sailho le fonctionnement de la Médiathèque. La proposition de Marcel est adoptée par le bureau et sera présentée en assemblée générale. La création de cette nouvelle section entraîne la modification des statuts. Le nouveau fonctionnement sera comparable au précédent
Il sera créé une commission « Médiathèque » qui éditera un règlement intérieur fixant les modalités pratiques.

Activités futures

Le bureau propose d'organiser pour cette année :

14 juillet : Passage descendant du Tour de France. Une animation sera mise en place.

25 juillet : Débaltou chez l'habitant.

7 et 8 août : Fête locale. Programme à définir.

Organiser quelque chose pour les estives a semblé trop prématuré par rapport aux contraintes sanitaires actuelles.

Les autres activités retenues seront bien sûr conditionnées par l'actualité sanitaire. Pour info le festival des petites églises devrait avoir lieu le 12 août.

Préparation de l'Assemblée Générale

Sa date est fixée au
vendredi 2 avril à 18h sous le préau de l'école

pour respecter les contraintes sanitaires et de permettre la distanciation sociale Les modifications des statuts étant envisagées il s'agira d'une assemblée générale extraordinaire (quota de validation porté à 75%). Transmettez vos procurations si vous êtes absents ce jour là.

Les lecteurs de l'ancienne médiathèque seront invités à cette AG.

Modification des statuts.

L'article 12 devient l'article 13 qui est mis à jour. Il est créé un article 12.

Article 12 Création de la section médiathèque

Suite à la dissolution de l'association « Au fournil, médiathèque de Sailhan » il est créé au sein de l'association une section reprenant le fonctionnement de la Médiathèque .

Son fonctionnement sera défini par un règlement de section.

Une commission « médiathèque » est créée conformément à l'article 11

Prévisions financières.

En raison du déficit de l'année passée il n'est pas envisagé de dépenses autres que celles nécessaires aux animations projetées.

Une subvention de 2000 € sera demandée à la commune pour les frais de la fête locale.

Questions diverses

◇ Marcel propose d'informer les communes riveraines de la Mousquère sur l'organisation de notre débaltou afin peut être d'étendre le même jour cette animation dans les 4 autres villages. A suivre. Cela ne change en rien notre organisation.

◇ La société de chasse de St Lary souhaite en cas de besoin emprunter du matériel. Une convention sera transmise.

◇ Tour de table : RAS

Fin de la réunion à 11 h 30.

Copies pour info :

tous les membres

Page Es de Sailho sur le portail de la mairie. Mairie

Le président, Marcel Soulé-Artouzoul.